Eglise protestante unie V2R

Bureau du Conseil presbytéral – document de travail – 6 juin 2024

Version proposée ce 25 mars 2025 suite aux observations transmises de St Péray

Projet cahiers des charges des commissions

Listes p3 et p4 à vérifier et compléter.

A - Principes généraux

Les membres des commissions sont nommés pour quatre ans par le conseil presbytéral, le cas échéant sur proposition d'un conseil de paroisse. Peuvent être nommées des personnes membres ou non de l'association cultuelle. Il sera rappelé à tous l'obligation de discrétion à propos de tous les éléments d'information partagés au sein de la commission.

Chaque commission doit comporter au minimum un conseiller (de paroisse ou presbytéral) de chaque paroisse ainsi qu'un pasteur.

La commission désigne parmi ses membres un coordinateur, chargé de son animation et des relations avec le conseil presbytéral, et un secrétaire des séances.

La commission est chargée d'établir des propositions pour le conseil presbytéral, qui se prononce directement ou après avoir saisi préalablement les conseils de paroisse quand leur compétence spécifique est concernée et quand le calendrier le permet.

La commission peut aussi bénéficier d'une délégation sur un point précis, décidée par le conseil presbytéral, pour une durée qu'il fixe.

Chaque commission peut demander au conseil presbytéral d'étudier telle ou telle question, pour laquelle elle lui transmet des observations.

Chaque commission établit un compte-rendu de ses réunions, diffusé aux membres de la commission, du conseil presbytéral et des conseils de paroisse.

B - Dispositions propres à chaque commission

1 - Animation financière

Etablir la liste de toutes les occasions d'entrer en relation avec les membres de l'Eglise et les personnes avec lesquelles elle est en relation, et proposer des documents-type pour chaque occasion.

Proposer un mode de suivi régulier des donateurs.

Proposer des informations à publier dans le journal « D'une rive à l'autre ».

Elaborer le budget.

2 - Aumônerie hospitalière

Question préalable en vue du renouvellement de l'équipe : le bureau propose d'élargir à des membres d'autres Eglises du consistoire EPUdF.

Récapituler la liste des services d'aumônerie déjà assumés ou à créer.

Accompagner le ministère de l'aumônier, partager avec lui ses expériences, ses réflexions, ses recherches et ses projets.

Nommer les visiteurs et veiller à leur formation ainsi qu'à la constitution et l'animation des équipes de visiteurs.

Etablir, en concertation avec l'aumônier, un rapport annuel sur les activités d'aumônerie.

Susciter dans l'Eglise une réflexion sur les questions de santé et de dépendance.

Créer des échanges avec les autres commissions locales d'aumônerie des hôpitaux, avec le Consistoire.

3 - Communication

La commission est chargée de veiller à :

- la coordination en matière de calendrier au niveau de V2R des initiatives « paroissiales » de communication pour les activités « ouvertes à tous », comme les concerts et conférences...
- l'élaboration de la politique de communication de V2R en ce qui concerne les relations publiques, notamment avec les autorités de l'Etat et des collectivités territoriales et les offices du tourisme, les divers médias, mouvements et associations, RCF, ainsi qu'à
- l'accompagnement du site internet commun à V2R.

4 - Cultes

Sont membres de la commission les pasteurs de Valence 2 Rives, les prédicateurs et les animateurs de culte (qui construisent la liturgie quand un pasteur n'intervient que pour la prédication). Ces derniers n'y siègent que pendant la durée de leur mandat.

La commission est chargée de préparer la liste des cultes organisés dans les trois paroisses ainsi que le nom des intervenants pour chacun d'entre eux. Gérer avec la pastorale le tableau des cultes communs de Valence 2 Rives pour l'année en cours : dates et intervenants

Proposer au conseil presbytéral la mise à jour de la liste des prédicateurs.

Echanger sur un thème de fond (liturgie, musique au culte, un suivi dans les prédications durant une période, etc...)

Etudier les possibilités pour les cultes par téléphone, cultes enregistrés.

Informer sur les moyens de retransmission des cultes enregistrés.

5 - Environnement

Dresser l'inventaire de toutes les améliorations à apporter à notre fonctionnement, en matière de sensibilité aux économies d'énergie notamment.

Proposer des actes significatifs en faveur du respect de la création.

Poser des jalons pour faire avancer l'Eglise V2R en vue de l'adhésion de V2R à l'Eglise verte.

6 - Immobilière

Dresser l'inventaire des biens immobiliers, un état de leur utilisation et des contrats ou conventions les concernant, y compris dans le domaine des assurances.

Rechercher une globalisation des contrats et modes de fourniture.

Proposer les voies et moyens d'une plus grande sobriété.

7 - Périodiques REVEIL et « D'une rive à l'autre »

*préparation tous les mois de la rubrique du journal régional REVEIL

*préparation tous les trois mois du contenu et de la diffusion du journal local « D'une rive à l'autre ».

Le rôle de la commission est notamment de vérifier que toutes les informations soient apportées (en veillant notamment à l'absence d'oublis) dans le respect des compétences propres aux conseils de paroisse et au conseil presbytéral.

La commission recueille les informations et suscite des demandes de communications ou d'articles. Elle désigne des relecteurs chargés de vérifier chaque texte ainsi que la cohérence de l'ensemble.

C- Composition de chaque commission

1 - Animation financière

Danièle Montariol (Trésorière CP), coordinatrice, Sylvie Cotte, Jeanine Ingeleare, Jean-Luc Malécot, Michel Mazet, Jean-Daniel Roque (Pasteur Christophe Denis)

2 - Aumônerie hospitalière

Patrick Villette, coordinateur
Sylvie Cotte
Françoise Lizé
Sylvie Magnet
(Roland Laipe, pasteur aumônier),

3 - Communication

XXXXXXX, coordinateur,

Florence Bompard,
Simon de Cazenove,
Eveline Charier,
Sylvie Cotte,
Michel Mazet,
Jacques Fauriel,
Danièle Montariol
(Pasteur Olivier Rieusset)

4 - Cultes

Michel Mazet, coordinateur,
Eveline Charier,
Simon de Cazenove,
Sylvie Cotte,
Jacques Fauriel,
Danièle Montariol
(Tous les pasteurs de V2R)
(Christiane Boué, interroger les autres musiciens)

5 - Environnement

Isabelle Jarjat, coordinateur, Hélène de Vismes Olivier Fourneron Mireille Pestre Jean-Claude Pestre Jean-Daniel Roque (Pasteur Christophe Denis)

6 - Immeubles

xxxxxxxx, coordinateur,

Gilbert Bernard,
Denis Bertrand,
Sylvie Cotte,
Christophe Denis,
Jean-Luc Genthon,
Jean-Daniel Roque,
Danièle Montariol
(Pasteur xxxxxxxxx)

7 - Périodiques « Réveil » et « D'une Rive à l'autre »

REVEIL: Emmanuel Wild (départ le 31/12/2025)

XXXXXX

D'une Rive à l'autre : Patricia Champelovier

Florence Bompard,

Yvette Le Trust (relectrice)
Jean-Claude Pestre (relectrice)
Sylvie Cotte (relectrice)
Danièle Montariol (mise en page/Patricia)
(Pasteur xxxxxxxxx)